



Certificat des personnes de référence pour la démence – Printemps 2025

Programme de 84 heures 30 en 13 journées, sous la supervision scientifique de Valentine Charlot et Caroline Guffens, reconnu par la Ministre de la Santé pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026. Les journées sont dispensées à Namur, au centre de formation du Bien Vieillir rue Pépin, 29.

Programme et horaire

J1 : vendredi 31 janvier	9h30 à 11h15	Accueil et introduction : les missions légales du référent pour la démence. Module A	Caroline Guffens et Valentine Charlot, co-fondatrices et co-directrices
	11h30 à 13h	Des guides pour notre travail : les valeurs et l'éthique de l'accompagnement en théorie et en pratique. Module A	Caroline Guffens
	14h à 17h	Missions du référent : viser la qualité de vie : de quoi parle-t-on ? Contexte sociétal et éthique du vieillissement – recensement d'études. Module D	Pierre Missotten, docteur en psychologie, Co-responsable LyAge, Spin-off ULiège, Collaborateur scientifique UPsySen
J2 : vendredi 7 février	9h30 à 17h	Comprendre le vieillissement cognitif difficile, capacités et difficultés, adapter l'accompagnement. Module B	Aurélié Miceli, docteur en neuro-psychologie
J3 : vendredi 14 février	9h30 à 16h	Communiquer avec des personnes au vieillissement cognitif difficile. Module C	Nathalie Dehard, infirmière et haptonome
	16 à 17h	Rebouclage J2 et 3 – mon rôle de référent. Module C	Valentine Charlot
J4 : vendredi 21 février	9h30 à 15h	Les expressions comportementales présentes dans le vieillissement cognitif difficile : mieux les comprendre - Travail avec une méthode de réflexion en équipe sur base de la méthode de résolution de	Maud Lastelle, psychologue, collaboratrice du Bien Vieillir



		problèmes DECODE. Module B	
	15h à 17h	Application et transfert en réunions pluridisciplinaires - ma posture par rapport à mes collègues. Module C	Valentine Charlot
J5 : vendredi 14 mars	9h30 à 17h	Cap ou pas cap	Chloé Caudoux
J6 : vendredi 21 mars	9h30 à 17h	La gestion de projets et le plan d'action de la personne de référence pour la démence - Construire un plan d'action étapes par étapes – tutoriel pratique (état des lieux et causes et OG) Module A	Caroline Guffens et Valentine Charlot
J7 : vendredi 28 mars	9h30 à 11h	Plan d'action et théorie et en pratique (OP – actions). Module A	Caroline Guffens
	De 11h15 à 13h	Analyse des cantous : points forts et pierres d'achoppement, inspirations de pratiques innovantes et recommandations. Module D.	Chantal Dehon, fondatrice de cosy story
	De 14 à 17h	Le cadre juridique de l'hébergement des personnes âgées, le panel de lieux de vie, MR, MRS, l'hébergement en unité adaptée et l'unité de vie en journée. Module D	Chantal Dehon, fondatrice de cosy story
J8 vendredi 4 avril	9h30 à 12h30	Les droits des personnes âgées : loi sur les droits des patients - Protection de la personne vulnérable. Module D	Emerance Ponlot, juriste chez Droits Quotidiens
	De 13h30 à 14h45	Plan d'action en théorie et en pratique (évaluation des actions au regard des	Caroline Guffens et Valentine Charlot



		objectifs) Module A	
	De 15 à 17h	Médication et hospitalisation dans le cadre d'un vieillissement cognitif difficile. Module B	Catherine Magnette, gériatrie au CHR de Namur, Cheffe de service
J9 : vendredi 11 avril	De 9h30 à 11H	Communiquer dans l'équipe, avec une communication assertive et non violente. Module C	Valentine Charlot
	De 11h à 12h30 et de 13h30 à 15h	Communiquer dans l'équipe, avec les résidents, les familles, la hiérarchie – Exercice et mise en avant des principes de communication Module C	Valentine Charlot
	De 15 à 17h	Les outils institutionnels utiles aux personnes de référence pour la démence et l'interdisciplinarité : Le rôle et l'implication du référent pour la démence dans le DIS, le projet de vie institutionnel, le projet de vie de l'unité, le projet de vie individualisé. Module C	Caroline Guffens
J10 : vendredi 18 avril	9h30 à 10h30	La capacité décisionnelle chez les personnes au vieillissement cognitif difficile : qui prend la décision en matière de santé ? Module C	Claire Rommelaere, docteure en droit.
	10h30 à 13h30	L'entrée en maison de repos et ses enjeux – le défi de l'adaptation : comment inclure le candidat et l'aider à s'adapter ? Module D	Lydia Lassaux, psychologue
	14h30 à 17h	Les proches : mieux comprendre pour mieux épauler. Quels soutiens le référent peut-il leur apporter ? Outils et communication Module C	



J11 : 16 mai vendredi <i>Remise TFE version brouillon</i>	9h30 à 13h	La contention : définition, objectifs, cadre d'usage, effets secondaires, procédure décisionnelle et rôle de chacun, alternatives. Module D Place des familles par rapport à la contention et partenariat par rapport à la gestion du risque. Module C	Caroline Guffens
	14h à 17h	Aménager les lieux de vie individuels et collectifs : éléments soutenant l'orientation et l'appropriation du lieu – impact de l'environnement sur les capacités cognitives. Module D	Valentine Charlot
	<i>17h à 18 si besoin</i>	<i>Moment de disponibilité sur les plans d'action</i>	<i>Caroline Guffens et Valentine Charlot</i>
J12 : vendredi 23 mai Journée en déplacement au Grand Pré à Wépion	9h30 à 12h	Vie collective, animation, aménagements soutenant : quels rôles pour le référent ? Module D	Valentine Charlot
	13 à 15h	Visite du lieu et débriefing Module C	Valentine Charlot et Dominique Dachtet, personne de référence pour la démence au Grand Pré.
	15 à 17h	Table ronde avec un panel de personnes de référence pour la démence Module C	Dominique Dachtet, xxx
J13 : vendredi 30 mai	9h30 à 13h30	Réaliser un plan de formation Module E	Christophe Crévieaux, Conseiller en management organisationnel et humain
	14h30 à 17h	Communiquer avec assertivité et être porteur de changement dans l'équipe. Module C	



PÔLE D'EXPERTISES EN VIEILLISSEMENTS
L'AUTONOMIE VRAIMENT !

9 juin	Remise des travaux	
16 juin 09h à 12h	Examen écrit	
Semaine du 16 en soirée	Examens oraux	
18 juin 09h à 12h	Examen écrit / repêchage si nécessaire	
20 juin 18h30	Soirée de clôture, d'évaluation du module et de remise des diplômes !	



Critères d'accès

Le Bien Vieillir permet l'accès à la formation à tout professionnel désireux d'y participer, qu'il soit déjà actif dans le secteur des maisons de repos ou pas ou qu'il soit actif dans un autre secteur en lien avec l'accompagnement des personnes âgées.

Veillez noter toutefois que pour que votre fonction soit prise en considération pour un financement au sein des maisons de repos, vous devez posséder un des titres initiaux suivants:

- o infirmier ;
- o graduat ou baccalauréat ou licence ou master en kinésithérapie;
- o graduat ou baccalauréat ou licence ou master en logopédie;
- o graduat ou baccalauréat en ergothérapie;
- o graduat ou baccalauréat en thérapie du travail;
- o graduat ou baccalauréat en sciences de réadaptation
- o graduat ou baccalauréat en diététique;
- o graduat ou baccalauréat ou licence ou master en orthopédagogie;
- o graduat ou baccalauréat ou post-graduat ou master en psychomotricité;
- o licence ou master en psychologie;
- o graduat ou baccalauréat d'assistant en psychologie et assimilés;
- o graduat ou baccalauréat d'assistant social et assimilés;
- o "gradaat of bachelor in de gezinswetenschappen";
- o licence ou master en gérontologie;
- o graduat ou baccalauréat d'éducateur.

Sont dispensés de la formation de 70 heures :

- a) les praticiens de l'art infirmier (bachelier ou équivalent) ayant le titre d'infirmier spécialisé en santé mentale ou gériatrique ou une licence ou un master en gérontologie ou en gériatrie;
- b) les candidats à la fonction de personne de référence pour la démence qui, après le 1^{er} janvier 2005 et avant le 31 décembre 2011, ont suivi une formation d'au moins 90 heures, comprenant les matières visées ci-avant, et reconnue comme suffisante par la Commission de convention entre les maisons de repos, maisons de repos et de soins, centre de soins de jour et les organismes assureurs;
- c) les candidats à la fonction de personne de référence pour la démence qui, après le 1^{er} janvier 2005 et avant le 31 décembre 2011, ont suivi une formation d'au moins 60 heures, comprenant les matières visées ci-avant, reconnue comme suffisante par la Commission visée au point b), et qui travaillent dans le secteur des soins aux personnes âgées depuis au moins trois ans. (AGW du 16/09/2021)

Pour les autres formations : il appartient au centre de formation d'évaluer si des dispenses particulières peuvent être accordées. Au Bien Vieillir, nous considérons que notre module est trop spécifique, ancré dans le terrain et que les journées sont trop imbriquées les unes dans les autres pour pouvoir en dispenser qui que ce soit. S'il est vrai que les thèmes (indiquées sur le certificat) sont



larges, ils sont déclinés dans notre programme de manière très précise et concrète et se fondent sur une trame commune de méthode de résolution de problème et de gestion de projet de type plan d'action. L'ensemble du module doit être suivi, aucune dispense particulière ne pourra être accordée.

Pédagogie

Les formateurs

Différents formateurs se succèdent au cours de la formation. Certains sont des collaborateurs habituels du Bien Vieillir qui délivrent, dans le cadre de ce programme, des supports de formation créés par le Bien Vieillir. D'autres sont des experts invités spécialement pour ce module afin d'apporter leur expertise particulière.

Peu importe la nature de leurs relations avec le Bien Vieillir, les formateurs se connaissent et travaillent en partenariat. Ils cumulent tous une formation théorique importante dans leur domaine avec une expérience pratique dans l'accompagnement des personnes âgées en institution ou à domicile. Ils partagent tous l'approche nuancée et multifactorielle du vieillissement cognitif difficile portée par le Bien Vieillir.

La formation

Le programme de la formation de base du référent pour la démence est divisé en 5 modules (AGW du 16/09/2021):

- A) La gestion de projets (douze heures).
- B) La connaissance des troubles cognitifs/démence (quinze heures).
- C) La communication appliquée à la prise en charge d'une personne présentant des troubles cognitifs (dix-huit heures).
- D) L'accompagnement des résidents (dix-huit heures).
- E) La transmission des savoirs et la formation (quatre heures).

Au Bien Vieillir, nous avons imbriqué ces matières les unes dans les autres pour former un tout cohérent, dans la continuité, avec une logique éprouvée et sans cesse améliorée au cours des précédents modules. Elles ne sont donc pas présentées par module.

La pédagogie

Les formations du Bien Vieillir soutiennent son objectif global d'amener un changement progressif de regard et de pratiques envers les personnes âgées et ceux qui les accompagnent. Nos formations veulent éviter d'étiqueter ou de mettre sur des routes toutes tracées. Scientifiquement, humainement et éthiquement fondées, elles regardent l'humain avant la « maladie » quelle qu'elle soit et les capacités avant les déficits. Elles l'ont toujours fait. Un important travail sur les **représentations** tant sociétales que personnelles est proposé et ancre le module, sachant que la manière dont nous nous représentons la vieillesse influe sur la manière dont nous l'abordons et l'accompagnons.



Au Bien Vieillir, l'objectif de la formation est son **transfert dans les pratiques** et les thèmes de formation sont directement mis en lien avec le quotidien et les préoccupations des participants. Ce sont les exemples et les exercices qui permettent d'amener les concepts théoriques. Nous confrontons les pratiques à la norme et essayons, avec les participants et à l'aide d'exemple, de combler le fossé, d'apporter des réponses aux problèmes vécus par les professionnels tout en leur donnant de nouvelles pistes et clés de compréhension qui dépassent les idées reçues sur le vieillissement ; des clés qui questionnent l'histoire et le vécu, mon approche, ma communication, l'environnement, l'organisation ; des clés qui dépassent le fatalisme et fondent un accompagnement bienveillant.

Par conséquent, l'**implication** des participants est importante. Ils seront régulièrement amenés à travailler en petits groupes et à construire ensemble des réponses aux problématiques rencontrées. Notre pédagogie se fonde sur l'intelligence collective qui non seulement mutualise les richesses, expériences et atouts personnels, responsabilise les participants, les valorise, mais amène aussi une transformation identitaire progressive. Des temps de réflexion, de réappropriation personnelle et de transfert des concepts vus au cours seront aussi prévus.

L'immersion dans une maison de repos

Certifiant des référents pour la démence en maison de repos, nous souhaitons que les participants, quelle que soit leur réalité professionnelle, découvrent les différentes réalités de ce secteur. Nous souhaitons aussi surtout amener les futurs référents à prendre la place, une journée, d'un résident ayant des troubles cognitifs. Tous les participants seront dès lors amenés à s'immerger une journée avec des personnes ayant des troubles cognitifs, à prendre une autre posture, non plus professionnelle mais de résident, avec des difficultés cognitives. Cette immersion se déroule en dehors des heures de formation et au sein d'un lieu qui n'est pas le lieu de travail habituel du futur référent le cas échéant. Elle fait l'objet d'un travail écrit qui participe à la certification.

Le plan d'action

Ainsi que la réforme le demande, notre module s'articule autour du plan d'action, dans une logique de gestion de projet. Les participants sont amenés à rédiger une partie de leur plan d'action du référent grâce à une formation théorique et un accompagnement méthodologique pas à pas. Ce plan constitue aussi une part de la certification.

L'examen

Pour conclure, deux examens théoriques permettent de valider les connaissances acquises, par des questions théoriques, de mise en situation et de réflexion : un écrit et un court oral en vidéo en soirée.

Sources de certification

	A	B	C	D	E
Plan d'action	100% ... /20				
Rapport d'immersion			100% ... /20	100% ... /20	
Examen écrit		100 % ... /20			
Examen oral					100 % ... /20

Le total par module est constitué d'une cote en lettre : 19 : TB+, 18 : TB, 17 : TB-, 16 : B+, 15 : B, 14 : B- , 13 : S+, 12 : S, 11 : S-, 10 : I+, 9, I, 8 : I-

La remise des diplômes

Last but not least, un moment convivial clôture le module. Bienvenu dans notre certificat !

